



## AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

### Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord n° 2004/88

28 juin 2004

**Le Bureau de l'Assemblée**, réuni à Strasbourg le vendredi 25 juin 2004 à 8 h 30 sous la présidence de M. Peter Schieder, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- *3<sup>ème</sup> Partie de la Session ordinaire de 2004 (21-25 juin 2004) – suites à donner :*

a. Résolution 1379 (2004) sur la composition du Bureau de l'Assemblée :

. a pris note de la décision de l'Assemblée d'ajouter les Présidents des commissions générales de l'Assemblée (ou leurs représentants) aux membres du Bureau à compter du moment de l'adoption de cette Résolution et d'augmenter le nombre de vice-présidents de l'Assemblée de 19 à 20 à compter de l'ouverture de la partie de session de janvier 2005 ;

. est convenu que les vice-présidents pourraient participer aux réunions du Bureau au cas où les présidents ne seraient pas disponibles, et également que les commissions pourraient désigner un vice-président ou un autre membre de la commission pour les représenter afin de participer aux réunions du Bureau sur une base permanente durant toute la session de l'Assemblée à condition que ceci soit notifié par écrit au Président de l'Assemblée ;

. est convenu que ces règles concernant la participation et la représentation aux réunions du Bureau s'appliqueraient également aux groupes politiques de l'Assemblée ;

. est convenu de revenir sur la question de l'éventuelle harmonisation des règles concernant la participation et la représentation aux réunions de la Commission Permanente et aux réunions du Bureau à l'une de ses prochaines réunions ;

b. Monopolisation des médias électroniques et possibilité d'abus de pouvoir en Italie (Résolution 1387 (2004)) : a pris note des raisons pour lesquelles le Président a déclaré l'amendement présenté par M. Gross et plusieurs de ses collègues concernant l'ouverture d'une procédure de suivi non recevable et a décidé de renvoyer cette question à la Commission du règlement et des immunités pour avis ;

c. Résolution 1386 (2004) sur la contribution du Conseil de l'Europe au règlement de la situation en Irak : a demandé à la Commission des questions politiques de faire des propositions concrètes au Bureau concernant la mise en oeuvre du paragraphe 12, dans lequel l'Assemblée propose son assistance et son expertise pour la construction de la démocratie en Irak ;

d. Comité mixte – adhésion de Monaco : a pris connaissance que le Comité mixte avait noté le jeudi 24 juin que le principe concernant l'accession des citoyens monégasques aux hautes fonctions gouvernementales et publiques, contenu au paragraphe 15 de l'Avis n° 250 (2004) sur la demande d'adhésion de la Principauté de Monaco au Conseil de l'Europe, avait été rempli et qu'il appartenait à présent au Comité des Ministres de prendre la décision d'inviter Monaco à devenir membre du Conseil de l'Europe.

- *Réunion de la Commission Permanente à Oslo (7 septembre 2004) :*

a. a pris note du projet d'ordre du jour de la Commission Permanente ;

b. a décidé de renvoyer le paragraphe 7 du projet de résolution contenu dans « le rapport d'activité annuel 2003 de la Commission de suivi » à la Commission du règlement et des immunités pour avis sur la conformité de ce paragraphe avec le Règlement et pour un éventuel rapport sur cette question ;

- *Institut International de la Démocratie :*

a. a tenu un échange de vues avec Lord Russell-Johnston, Président du Conseil d'Administration ;

b. est convenu de prendre une décision sur une éventuelle augmentation de l'allocation allouée à l'institut pour 2004 au niveau de la contribution de l'année dernière, à la lumière d'un rapport sur les comptes de l'institut qui devrait être préparé aussitôt que possible ;

c. a autorisé le Président de l'Assemblée à décider de cette éventuelle augmentation avant la réunion du Bureau du 7 septembre 2004, à condition qu'il reçoive avant cette réunion le rapport susmentionné contenant des conclusions satisfaisantes, ainsi que les prévisions des dépenses de l'institut jusqu'à la fin de l'année ;

- *Lettonie :* a pris note du mémorandum adopté par la Commission de suivi sur le dialogue post-suivi à l'égard de la Lettonie ;

- *Réunion du Président de l'Assemblée et des Présidents des Parlements d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie (Strasbourg, 17 mai 2004) :*

a. a pris note du document d'information sur cette réunion et des conclusions préliminaires présentées par le Président de l'Assemblée ;

b. a pris note que, suite à cette réunion, le Secrétaire Général de l'Assemblée se rendrait en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie du 30 juin au 5 juillet 2004 afin de discuter avec les Parlements de ces pays des possibilités de programmes d'assistance concrets et d'une éventuelle coopération interparlementaire à l'échelle régionale ;

- *Commission Européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) :*

a. a approuvé un projet d'accord de coopération entre l'Assemblée Parlementaire et la Commission de Venise ;

b. est convenu que cet accord serait signé durant la partie de session d'octobre 2004 de l'Assemblée, et qu'à cette occasion, M. La Pergola, Président de la Commission de Venise, s'adresserait à l'Assemblée ;

- *Renvois et transmissions aux commissions :* a approuvé les propositions suivantes :

a. renvois

1. Doc. 10181

Proposition de recommandation présentée par M. Bindig et plusieurs de ses collègues

Rapport annuel sur toutes les procédures de suivi du respect des engagements conduites dans le cadre du Conseil de l'Europe, à la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de

suivi), pour en tenir compte dans la préparation de son rapport d'activité annuel de 2004 ou de 2005.

2. Doc. 10194  
Proposition de résolution présentée par M. Meale et plusieurs de ses collègues  
La protection des deltas européens, à la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, *pour rapport à la Commission Permanente*
  3. Doc. 10226  
Proposition de résolution présentée par Mme Cliveti et plusieurs de ses collègues  
Création d'une agence/observatoire européenne pour les adoptions, à la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, *pour rapport*
  4. Doc. 10227  
Proposition de résolution présentée par M. Frunda et plusieurs de ses collègues  
Règles électorales et action positive en faveur de la participation des minorités nationales aux processus de décision dans les pays européens, à la Commission de Venise pour consultation
  5. Doc. 10229  
Proposition de résolution présentée par M. Jurgens et plusieurs de ses collègues  
Procédure relative au dialogue post-suivi ? à la Commission du Règlement et des Immunités, pour en tenir compte dans la préparation de son rapport en cours sur les « Mandats des commissions de l'Assemblée ».
- b. demandes de modification de renvois
1. Doc. 9971, Renvoi n° 2896  
Proposition de résolution présentée par M. Frey et plusieurs de ses collègues  
Ouverture d'une procédure de suivi, à la Commission du Règlement et des Immunités, *pour rapport*, et à la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) *pour avis*.
  2. Doc. 10169, Renvoi n° 2966  
Proposition de recommandation présentée par M. Lengagne et plusieurs de ses collègues  
Désaffectation des étudiants pour les filières scientifiques, à la Commission de la culture, de la science et de l'éducation, *pour rapport*.
- *Proposition de recommandation sur le Saint-Siège et le respect des droits de l'homme présentée par Mme Hägg et plusieurs de ses collègues (Doc. 10193)* : a pris note que conformément à l'article 23.3, le Président a décidé que cette proposition n'était pas recevable ;
- *Réunions en dehors de Strasbourg et Paris* : a autorisé les réunions suivantes :
- a. Sous-commission sur la violence à l'égard des femmes (de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes), Anvers (Belgique), 18 octobre 2004 ;
  - b. Commission des migrations, des réfugiés et de la population, Genève (Suisse), 4-5 novembre 2004 ;
- *Visites de rapporteurs*: a autorisé M. Margelov, rapporteur sur le Proche-Orient de la Commission des questions politiques, à effectuer une mission d'information dans la région en septembre 2004 ;

- *Immunité du Sénateur Iannuzzi, membre de la délégation italienne à l'Assemblée parlementaire* : a pris note de la demande du Sénateur Iannuzzi de défendre son immunité et ses privilèges et a proposé de renvoyer cette question à la Commission du règlement et des immunités ;

- *Invitation à tenir des réunions de la Commission Permanente, du Bureau et du Comité mixte à Bakou en 2005* : a remercié les autorités d'Azerbaïdjan pour cette invitation et a décidé de revenir sur ce point à l'une de ses prochaines réunions ;

- *République tchétchène* :

a. Election présidentielle en République tchétchène le 29 août 2004 : a pris note de l'invitation à observer cette élection, a rappelé que l'Assemblée observe uniquement les élections au niveau fédéral et a convenu que les rapporteurs des commissions, qui sont actuellement en train de préparer des rapports sur la République tchétchène, à savoir la Commission des questions politiques, la Commission des questions juridiques et la Commission des migrations, des réfugiés et de la population, pourraient éventuellement se rendre dans la région dans le cadre de cette élection et de la préparation de leurs rapports respectifs ;

b. a adopté une déclaration condamnant les attaques des rebelles dans le Caucase du Nord et appelant à arrêter l'escalade de la violence ;

- *Réunion des femmes membres de l'Assemblée au cours de la partie de session d'octobre 2004* : a accepté la proposition de la Commission de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes d'organiser une telle réunion le mardi 5 octobre 2004 à l'issue de la séance de l'Assemblée ;

- *Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée pour la période du 25 juin au 4 octobre 2004* : a désigné M. Van den Brande (Belgique, PPE/CD) en tant que rapporteur ;

- *Composition de la Commission de suivi* : a approuvé la proposition faite par le groupe PPE/CD de nommer M. Matusic (Croatie) en tant que membre, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;

- *Nouveaux amendements constitutionnels en Ukraine* :

a. a pris note de l'information de Mme Severinsen, co-rapporteur de la Commission de suivi en Ukraine, qui estime que la procédure suivie par le Parlement ukrainien est inconstitutionnelle ;

b. a pris note que le Président de l'Assemblée adresserait une lettre au Président du Parlement ukrainien à cet égard ;

- *Date et lieu des prochaines réunions* : est convenu de tenir les réunions suivantes :

- . Oslo, mardi 7 septembre 2004 à 8 h 30
- . Strasbourg, 4 octobre 2004 à 8 h 30
- . Strasbourg, 8 octobre 2004 à 8 h 30.

Petr Sich/Alexandra Alléon

---

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée  
Secrétariat de l'Assemblée  
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée  
Observateurs de l'Assemblée

Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe